



## Personnels en situation de handicap

Le Ministère de l'Éducation nationale mène une politique active en faveur des personnels en situation de handicap. Les grandes orientations et les principaux objectifs de cette politique handicap ont été définis dans le plan pluriannuel d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en 2017/2019 .

La mise en œuvre de ce plan a déjà permis à l'Éducation nationale de progresser en matière de recrutement grâce notamment à des campagnes de sensibilisation et d'information et d'accomplir des avancées significatives dans l'accompagnement des personnels en situation de handicap. Le plan 2020/2022 entend renforcer encore cette dynamique.

### Aides liées au handicap

#### [Aides liées au handicap dans l'académie](#)

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a donné une définition de la notion de handicap. Elle a également permis la création de nouveaux droits pour les personnes en situation de handicap ainsi que pour de nouveaux bénéficiaires.

### Déclarer son handicap

#### [Déclarer son handicap](#)

Cette déclaration qui relève bien évidemment d'une démarche volontaire de l'agent. Elle est simple et confidentielle.

Elle permet de bénéficier de tous les accompagnements possibles et de prétendre à des droits particuliers.

### Interlocuteurs académiques

#### [Interlocuteurs académiques et départementaux](#)

Dans chacune des directions des services départementaux de l'Éducation nationale, un référent handicap répond à vos questions. Vous pouvez également contacter un médecin de prévention ou un assistant de service social.



M.A.J. le 06/04/2020

## Dans cette rubrique

- [Aides liées au handicap](#)
- [Déclarer son handicap](#)
- [Interlocuteurs académiques](#)

## Voir aussi



[le site du ministère de l'Éducation nationale](#)

## Voir aussi

[Comment faire reconnaître sa situation de handicap ?](#)  
[Recrutement des personnes en situation de handicap](#)

## À voir aussi

---

### **Personnes handicapées, aidants et professionnels : ensemble face au COVID-19**

Rectorat de Nantes

4, rue de la Houssinière

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

Tél. 02 40 37 37 37